

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, session 2020, dans l'Académie de MARTINIQUE .

Le Président de l'Université des Antilles,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2020 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'Académie de MARTINIQUE , au titre de l'année 2020 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, au titre de l'année 2020, dans l'Académie de MARTINIQUE :

Monsieur DORVILLE René, Maître de Conférences Hors Classe, **Président**, Université des Antilles, Schoelcher.

Madame PIAZZA Béatrice, Ingénieur de Recherche 2ème Classe, **Experte**, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

Monsieur ARTERON Axel, Maître de Conférences de Classe Normale, **Membre**, Université des Antilles, Schoelcher.

Monsieur CRAIPEAU Nicolas, Ingénieur de Recherche de 1ère Classe, **Suppléant**, Rectorat de l'Académie de la Guadeloupe, Les Abymes.

Madame GASTON Marie-Louise, Assistante Ingénieure, **Suppléante**, Université des Antilles, Schoelcher.

Madame HARAL Cynthia, Attachée d'Administration de l'Etat, **Suppléante**, Rectorat de l'Académie de la Martinique, Schoelcher.

Fait à Pointe-à-Pitre, le - 2 JUL. 2020

Le Président de l'Université



Pr. Eustase JANIKY